

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 25 novembre 2015 à 9 h 30
« Structures familiales, transferts intergénérationnels, bien-être »

Document N° 11

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Satisfaction dans la vie : les personnes se donnent 7 sur 10 en moyenne

*Pascal Godefroy, INSEE
France Portrait Social, INSEE, édition 2011*

Satisfaction dans la vie : les personnes se donnent 7 sur 10 en moyenne

Pascal Godefroy*

En France en 2010, quand on demande aux personnes d'indiquer leur niveau de satisfaction dans la vie, elles répondent en moyenne 7,3 sur une échelle de 0 à 10. La satisfaction augmente systématiquement avec le niveau de vie, mais plus il est élevé, plus le gain de satisfaction est faible, et d'autres dimensions que le revenu interviennent. Les conditions de vie matérielles sont, parmi les facteurs mesurés, celui qui joue le plus sur le bien-être ressenti. Viennent ensuite la santé, le travail et la famille.

Les déterminants potentiels de la satisfaction dans la vie sont nombreux, qu'il s'agisse de la situation financière, de la santé, des relations sociales ou encore des libertés individuelles ou de la justice par exemple. On peut produire des études chiffrées sur la qualité de la vie des personnes au moyen d'indicateurs de deux natures différentes.

Indicateurs objectifs et indicateurs subjectifs de qualité de vie

Les indicateurs de qualité de vie dits objectifs sont des indicateurs sur des faits précis et mesurables. Chaque année, le dispositif Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) de l'Insee collecte, en plus des revenus, de nombreux indicateurs objectifs sur la qualité de la vie, couvrant ainsi un large panorama des conditions d'existence des personnes (*encadré 1*). Par exemple, on demande aux personnes enquêtées si leur logement présente certains défauts, si elles restreignent leur consommation de tel type de bien ou service pour des raisons financières, si elles pâtissent de difficultés budgétaires ou de conditions de travail difficiles, etc. On interroge également, mais avec un rythme de collecte moins régulier, sur la fréquence des contacts avec les amis, les pratiques sportives, etc. *In fine*, on peut alors s'essayer à construire un tableau de bord de la qualité de la vie [Albouy, Godefroy, Lollivier, 2010]. Une difficulté est toutefois de s'entendre sur les différentes facettes de l'existence à considérer, puis sur un indicateur agrégé susceptible de résumer chacune d'entre elles. Néanmoins, l'approche est objective parce que même si l'organisation du foisonnement des indicateurs disponibles peut certes mettre en jeu la subjectivité du statisticien, ce n'est pas celle du répondant à l'enquête qui est sollicitée¹.

Les indicateurs de qualité de vie dits subjectifs ont moins à voir avec les faits qu'avec le « ressenti » des personnes ; ils mesurent un sentiment personnel. Suite aux recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi [2009], ils ont été introduits dans le cœur du questionnaire de SRCV en 2010. Ils consistent à demander aux personnes d'évaluer leur satisfaction dans la vie en général ou bien dans certains domaines plus précis de l'existence, sur une échelle de 0 à 10. Un indicateur de bien-être subjectif mesure donc l'évaluation que les gens font de leur

* Pascal Godefroy, Insee.

1. Il peut même arriver que l'on s'affranchisse complètement de la parole des répondants : par le recours, pour la collecte des revenus, à des rapprochements avec des données administratives dans SRCV par exemple, à des diagnostics de performance énergétique pour des informations sur la qualité du logement dans la prochaine enquête Logement, à des tests physiques dans l'enquête SHARE sur la santé et le vieillissement, etc.

propre qualité de vie, compte tenu de leurs valeurs et préférences ou de leur vécu. Par exemple, un indicateur subjectif sur la satisfaction dans la vie en général a le mérite de laisser à chaque répondant, expert de sa propre vie, le soin de choisir et de pondérer les différentes dimensions de l'existence selon son appréciation individuelle, ce que le statisticien construisant un tableau de bord ne peut faire que de façon normative et systématique. La distinction entre indicateurs objectifs et subjectifs ne renvoie donc pas à la façon de mesurer un concept, mais à une différence dans la nature de ce qui est mesuré. La nature de l'indicateur recueilli, objectif ou subjectif, peut également déterminer le protocole de collecte².

Divergences entre qualité de vie mesurée et ressentie ?

Les motifs de différence, voire de divergence, entre indicateurs subjectifs et indicateurs objectifs de qualité de vie pourraient être nombreux. Le bien-être subjectif (un sentiment) serait corrélé aux circonstances objectives (des faits précis), mais aussi pour partie à des traits de la personnalité des répondants (eux-mêmes probablement corrélés à des indicateurs objectifs, par exemple au revenu) : l'aversion pour le risque, la préférence pour le présent, l'optimisme, etc. Le bien-être subjectif dépendrait aussi des groupes de référence que l'on sollicite lorsque l'on compare sa situation à celles des autres, par exemple en matière de revenu [Senik, 2007]. Pour ses partisans, l'approche subjective aurait le mérite d'être globale dans cet assez vaste champ des possibles.

Encadré 1

Les données

L'enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (dispositif SRCV) correspond à la partie française de l'enquête européenne Statistics on Income and Living Conditions (SILC). En plus des caractéristiques individuelles des personnes, et de celles du ménage auquel elles appartiennent, on dispose d'informations sur les revenus, et les difficultés matérielles qu'elles subissent. Pour certains indicateurs comme la qualité du logement, les difficultés budgétaires, les restrictions de consommation, les questions ne sont posées qu'à une seule personne du ménage qui répond pour l'ensemble du ménage. Dans l'article nous nous plaçons au niveau individuel. Nous reportons donc, dans ces cas, sur chaque adulte de 16 ans ou plus enquêté les difficultés supportées par le ménage, ce qui revient, faute d'information individuelle *ad hoc*, à faire une hypothèse d'équirépartition de ces difficultés entre les personnes.

En 2010, dans la partie française de l'enquête, un module de cinq questions a été intégré. Comme l'ensemble du questionnaire, il est administré en face-à-face (c'est-à-dire par un enquêteur) à l'ensemble des personnes partici-

pant à l'enquête (autour de 25 000). Il s'agit de questions d'évaluation subjective sur cinq grands domaines de la vie dans la formulation suivante :

« Sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (très satisfait), indiquez votre satisfaction concernant :

- votre logement,
- votre travail (pour les actifs occupés),
- vos loisirs,
- vos relations avec vos proches, famille, amis et voisins,
- la vie que vous menez actuellement. »

Une question d'auto-évaluation du même type, portant sur la santé, est administrée pour sa part chaque année dans tous les pays participant à l'enquête SILC. Par ailleurs, un module auto-administré (la personne enquêtée répond seule) sur papier, intitulé « Sentiments, attitude et qualité de vie » et portant sur le bien-être a été proposé en 2010 à 1600 ménages. Il contient, entre autres, des questions sur le bien-être subjectif, sur l'attitude par rapport au futur, sur le goût du risque, sur les comparaisons avec les autres, et des scénarii courts que l'on propose au répondant d'évaluer dans le but d'établir les réponses (encadré 2).

2. Par exemple, le recueil d'indicateurs subjectifs interdit le recours à un proxy, c'est-à-dire à une personne autorisée qui répond à la place du répondant indisponible au moment de l'enquête.

Mais il convient de nuancer. D'abord la science économique, dont la statistique s'inspire, privilégie les faits aux mots, partant du principe que les actions réelles des individus sont de nature à révéler (ou à permettre d'inférer) leurs véritables préférences. Le statisticien se doit donc d'être prudent au moment de la phase d'interprétation des résultats des indicateurs subjectifs.

Ensuite, et ce n'est pas là une précaution d'usage, si la collecte des indicateurs subjectifs de bien-être est une opération *a priori* statistiquement simple, elle n'est pas à l'abri d'erreurs de mesure qui peuvent l'entacher gravement. Première difficulté, les réponses des enquêtés peuvent être déformées par des contrariétés passagères ou bien par l'accomplissement de désirs individuels récents. Cette déviation selon les humeurs pourrait nous éloigner de l'objet sous-jacent que l'on cherche à mesurer. Deuxième difficulté, ces réponses peuvent dépendre des aléas climatiques ou calendaires [Akay, Martinsson, 2009] : durant l'été ou plus généralement les périodes de vacances, les jours de beau temps, le début du week-end, les personnes sont plus promptes à se déclarer « plus » satisfaites. Troisième difficulté, l'emplacement des questions dans le questionnaire, à la fin ou au début par exemple, pourrait jouer sur les réponses aux questions subjectives [Clark, Vicard, 2007]. Quatrième difficulté, ce qui correspond à un niveau de satisfaction de 7 sur une échelle de 0 à 10 n'est pas forcément unanimement partagé : les répondants ayant leur propre interprétation des échelles de réponse, il se peut très bien qu'elles ne soient pas utilisées de la même façon par tous pour dire la même chose [Van Soest, 2007]. Si certaines de ces erreurs de mesure peuvent être corrigées par des traitements statistiques, ces derniers sont coûteux puisqu'en général ils nécessitent soit de poser des questions supplémentaires (encadré 2), soit des protocoles différenciés par sous-échantillon, soit encore le recours à des données de panel, et doivent dans tous les cas se faire en toute transparence.

Encadré 2

L'interprétation des échelles de réponse

Dans la littérature, une partie des auteurs considèrent que les comparaisons entre des sous-groupes de population ne doivent pas se baser directement sur ces évaluations subjectives. En effet, les répondants, parce qu'ils ont des attentes ou des normes éloignées, pourraient utiliser différemment les échelles de réponse, par exemple pour déclarer une même satisfaction latente. Ces éventuelles interprétations différentes des échelles de réponse pourraient dépendre, au moins pour partie, de caractéristiques individuelles observables. On a donc demandé à un sous-échantillon de répondants à l'enquête d'évaluer des scénarii courts qui décrivent la situation d'une personne fictive. Par exemple, parmi d'autres, le scénario suivant a été proposé en 2010 :

« Jacques a 40 ans. Il est professeur dans un collège. Il vit avec sa femme, qui est au chômage,

et ses trois enfants dans un petit appartement en banlieue, acheté à crédit. Les voisins sont assez bruyants. Même si les enfants ne manquent de rien, ce n'est pas toujours facile de joindre les deux bouts. Il n'a pas de problème de santé, mais il a du mal à dormir parce que cette année, il a une classe difficile. »

Comment classeriez-vous la situation de Jacques vis-à-vis de la vie qu'il mène actuellement ?

0 signifie la situation la moins favorable et 10 la situation la plus favorable.

Huit répondants sur dix donnent à « la vie que Jacques mène actuellement » une note comprise entre 2 et 5 (figure). La dispersion des réponses, assez importante, donne à penser que les personnes utilisent également différemment les unes des autres l'échelle des modalités de réponses quand elles évaluent leur propre satisfaction dans la vie¹.

1. À deux conditions près toutefois : premièrement qu'elles comprennent le scénario de la même façon (ce qui explique qu'il soit très caricatural) ; deuxièmement que chacune évaluant sa propre vie ou celle de Jacques utilise l'échelle de réponse de la même façon.

Les plus aisés ont une plus grande satisfaction en moyenne, mais plus le revenu est élevé, moins la satisfaction augmente

L'indicateur traditionnellement retenu dans la littérature comme indicateur de bien-être subjectif est la satisfaction dans la vie en général³. Précisément, la question posée dans l'enquête SRCV est la suivante : « sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (très satisfait), indiquez votre satisfaction concernant la vie que vous menez actuellement ». En 2010, la satisfaction moyenne est de 7,3. Les répondants utilisent majoritairement la partie haute de l'échelle :

Encadré 2 (suite)

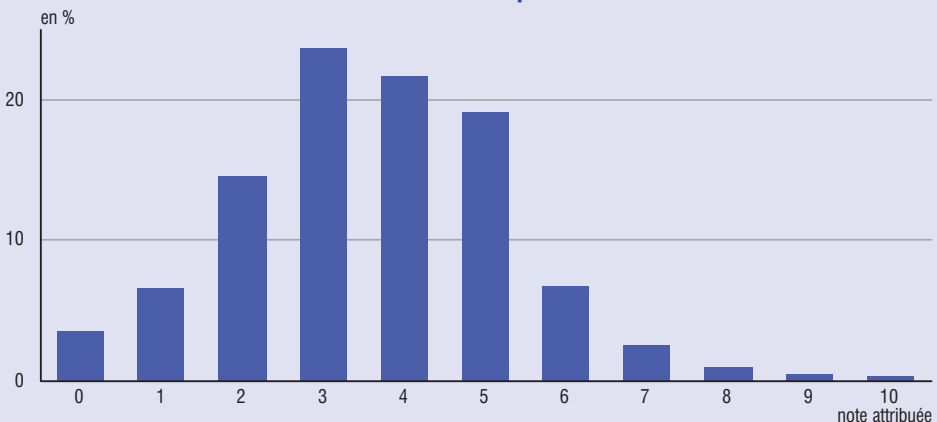
On a donc étudié ce qu'il en était des écarts d'évaluation de la satisfaction de Jacques selon les descripteurs socioéconomiques traditionnels mis en avant dans l'article. S'ils ne sont pas nuls et donc porteurs de sens, ces écarts sont néanmoins assez faibles. Par exemple, s'agissant de la note moyenne donnée en fonction du niveau de vie, l'amplitude de l'écart n'est que de 0,3 point, entre les personnes qui donnent en moyenne à Jacques la meilleure note (elles appartiennent au 2^e décile de la distribution des niveaux de vie) et celles qui lui donnent la moins bonne note (elles appartiennent au dernier décile). En comparaison, l'écart de satisfaction des personnes dans la vie, selon leurs niveaux de vie, est d'une amplitude de 1,8 point.

Par delà le constat, l'intérêt de ces questions complémentaires d'évaluation de *scenarii* est de corriger, éventuellement, les évaluations subjectives relatives aux questions qui nous intéressent

véritablement, en l'occurrence ici la satisfaction dans la vie. En effet, en utilisant pour les *scenarii* la même échelle de réponse que celle utilisée pour évaluer leur propre niveau de satisfaction, les répondants fournissent une valeur d'ancrage, parce qu'ils évaluent tous la même situation fictive, qui permet de faire la part, s'agissant de l'effet des caractéristiques observables sur la satisfaction, entre ce qui relève des effets d'interprétation de l'échelle et de leurs effets propres.

Cette correction pourrait dépendre du revenu, de l'âge, du diplôme par exemple, et être étendue à l'ensemble des répondants à l'enquête (même à ceux qui n'ont pas évalué le scénario). Cette méthode, que nous n'avons pas encore mobilisée dans cet article car il présente simplement les tout premiers résultats du module d'évaluation subjective intégré à l'enquête SRCV, en serait toutefois un prolongement naturel.

Distribution de la note donnée au scénario « Jacques »



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.

Lecture : 19 % des personnes interrogées donnent une note de 5 sur une échelle de 0 à 10 à la situation de Jacques.

Note : sous échantillon des enquêtés à SRCV 2010, en troisième interrogation, ayant répondu au questionnaire (papier) « Attitudes, sentiments et qualité de la vie ».

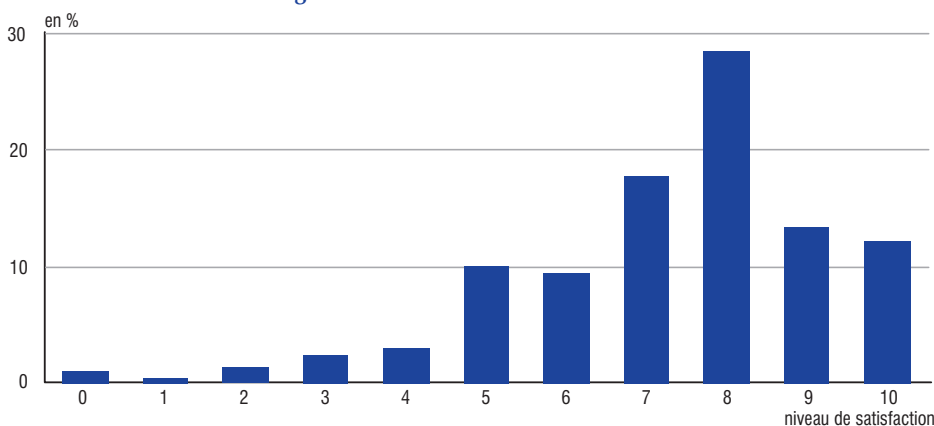
Source : Insee, enquête SRCV 2010.

3. La recherche met généralement sur le même plan la satisfaction, par exemple dans la vie, et les affects, par exemple la joie, sans véritablement trancher sur lesquels sont les plus importants, pour la mesure du bien-être subjectif. Nous nous concentrons ici sur la satisfaction, en raison de la disponibilité des données.

92 % déclarent en effet un niveau de satisfaction supérieur ou égal à 5. Les réponses sont également très concentrées puisque 60 % des personnes attribuent une note entre 7 et 9 (figure 1).

La satisfaction dans la vie tend à s'accroître avec le niveau de vie (figure 2.a), passant de 6,0 en moyenne pour les 10 % de personnes les plus modestes (premier décile) à 7,8 en moyenne pour les 10 % les plus aisées (dernier décile). L'écart entre le premier et le dernier décile est significatif mais n'est toutefois pas spectaculaire. Par ailleurs, la croissance de la satisfaction n'est pas linéaire en fonction du niveau de vie : après une nette hausse entre le premier et le deuxième décile, la satisfaction moyenne croît moins vite à partir du septième décile. Une explication viendrait de ce que si le lien entre bien-être et revenu est réel, avec la hausse du niveau de vie ce lien s'atténuerait, les aspirations des personnes seraient modifiées et l'utilité marginale du revenu décroîtrait : les aspects monétaires pourraient perdre de l'importance par rapport à d'autres dimensions, qui sont explorées dans la suite de cet article.

1. Satisfaction dans la vie en général



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.

Lecture : à la question « sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (très satisfait), indiquez votre satisfaction concernant la vie que vous menez actuellement », 18 % des personnes interrogées déclarent un niveau de satisfaction de 7.

Source : Insee, enquête SRCV 2010.

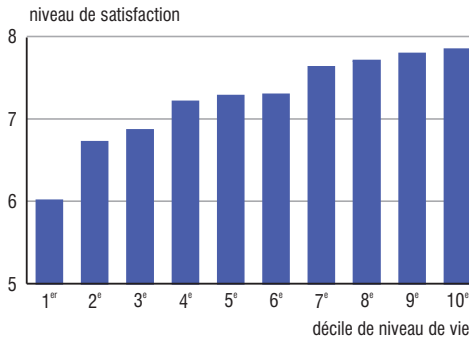
Les difficultés matérielles pèsent fortement sur la satisfaction dans la vie

L'enquête SRCV suit annuellement 27 indicateurs élémentaires de difficultés dans l'existence qui peuvent être regroupés en quatre sous-dimensions (voir annexe) : les contraintes budgétaires (par exemple ne pas pouvoir faire face aux dépenses courantes sans découvert bancaire), les retards de paiement (par exemple l'impossibilité de payer à temps les factures d'électricité), les restrictions de consommation (par exemple ne pas avoir les moyens financiers de se procurer un certain nombre de consommations élémentaires), et enfin les difficultés de logement (par exemple ne pas disposer du confort élémentaire ou d'un espace suffisant). L'augmentation du nombre de ces difficultés matérielles supportées par les individus tend à diminuer leur satisfaction dans la vie (figure 2.b). Ainsi, les personnes qui appartiennent à un ménage dont le répondant ne déclare aucune des difficultés recensées (21 % de l'ensemble) déclarent-elles en moyenne un niveau de satisfaction de 7,9 ; celles qui pâtissent de cinq difficultés (5 %) ont un niveau moyen de satisfaction dans la vie de 7,0, et celles qui pâtissent de huit privations (3 %) un niveau de satisfaction moyen de 6,0. Les personnes qui supportent dix difficultés ou davantage (7 %) déclarent en moyenne un niveau de satisfaction de 5,1⁴.

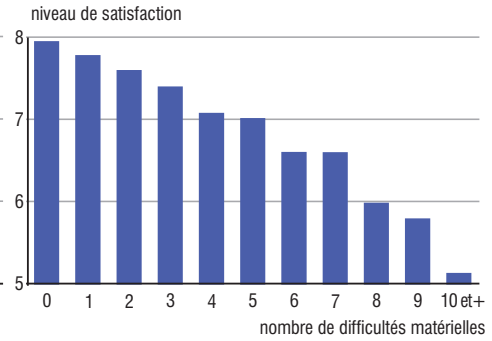
4. La satisfaction moyenne chez les 21 % de personnes dont le niveau de vie est le plus haut est de 7,8 ; elle est de 5,9 chez les 7 % de personnes dont le niveau de vie est le plus bas.

2. Satisfaction moyenne dans la vie

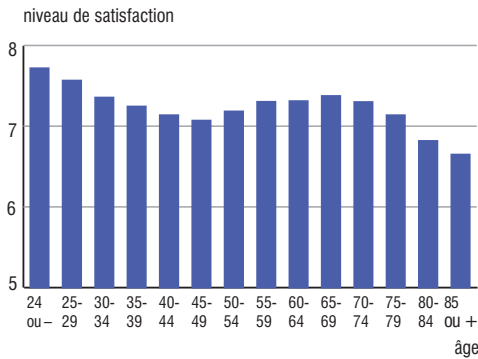
a. selon le niveau de vie¹



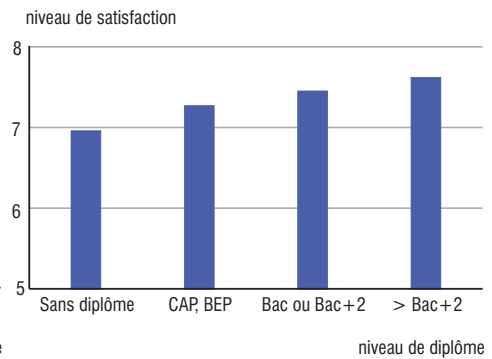
b. selon les difficultés matérielles rencontrées



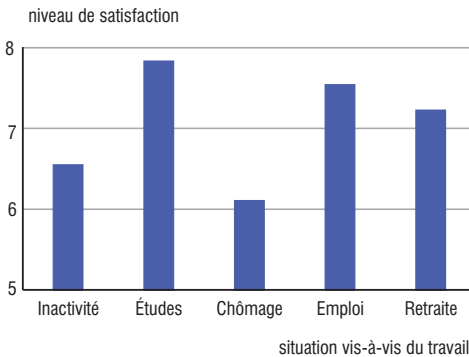
c. selon l'âge



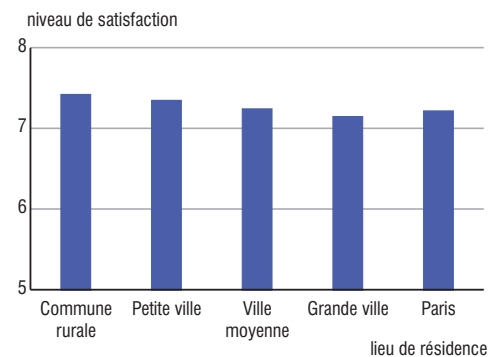
d. selon le diplôme



e. selon la situation vis-à-vis du travail



f. selon le lieu de résidence



1. Définition du niveau de vie : cf. fiche 4.4. La variable de revenu utilisée ici dans le calcul du niveau de vie est le revenu disponible du ménage déclaré à l'enquête par le répondant financier du ménage (du module Tronc Commun des Ménages). Compte tenu des délais de publication de cet article, attendre le résultat final des appariements avec la source fiscale était impossible.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.

Lecture : à la question « sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (très satisfait), indiquez votre satisfaction concernant la vie que vous menez actuellement », les 10 % des personnes interrogées aux niveaux de vie les plus bas (1^{er} décile) déclarent, en moyenne, un niveau de satisfaction de 6.

Source : Insee, enquête SRCV 2010.

Les 45-49 ans les moins satisfaits ?

En 2010, les personnes qui ont entre 45 et 49 ans déclarent un niveau de satisfaction plus bas que les autres, autour de 7,1 en moyenne (*figure 2.c*). Cette courbe de satisfaction, dans la première partie du cycle de vie, ressemble à un « U » : élevée dans la jeunesse, elle baisse autour de 40 ans pour remonter ensuite jusqu'à 70 ans. On constate donc un décalage entre les moyens (les ressources financières) et leur résultat en matière de bien-être ressenti. Par exemple, le niveau de vie est maximal peu avant 60 ans, après que les enfants sont partis et avant le passage à la retraite, mais pas la satisfaction dans la vie qui atteint un pic ensuite. À noter toutefois que l'on n'observe pas ici un effet « âge » purgé des effets de génération, s'il était vrai qu'il existe un effet durable sur le sentiment de bien-être des personnes nées une même année [Afsa, Marcus, 2008].

Le diplôme joue moins que la situation vis-à-vis de l'emploi

S'agissant de l'effet du diplôme, on conçoit bien qu'il contribue indirectement à un niveau de qualité de la vie élevé, par exemple via un meilleur revenu, un meilleur statut ou encore de meilleures conditions de vie matérielles. Mais son influence a aussi des effets plus immédiats dans la mesure où l'éducation permet d'accroître les expériences positives dans d'autres dimensions de l'existence, s'agissant par exemple des activités personnelles ou bien des modalités de préservation de la santé par une vie saine. Mais si des niveaux de diplôme plus élevés améliorent les niveaux de bien-être subjectif (*figure 2.d*), cette amélioration est faible. Le chômage en revanche joue très fortement à la baisse sur la satisfaction dans la vie : les personnes au chômage déclarent en moyenne un niveau de satisfaction de 6,1, celles qui sont en emploi de 7,5 (*figure 2.e*).

La campagne rend-elle plus heureux ?

S'agissant du lieu de résidence, un gradient des communes rurales vers les communes urbaines se dessine, au profit d'un bien-être plus élevé dans les premières, mais ce gradient est limité. Les habitants des communes rurales déclarent un niveau de satisfaction moyen de 7,4, ceux des grandes agglomérations de province de 7,1. Paris, avec sa population plus jeune et qualifiée, est dans une position intermédiaire (*figure 2.f*).

In fine, quelles sont les dimensions qui pèsent le plus sur la satisfaction dans la vie ?

En se fondant sur la probabilité d'appartenir à l'une des onze catégories de satisfaction déclarée (régression logistique ordonnée, *encadré 3*), on explique les niveaux de satisfaction déclarée en fonction de quelques-unes des dimensions objectives de l'existence mises en avant dans le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (*figure 3, modèle 1*) : le fait de supporter ou non des difficultés de conditions de vie matérielles, des difficultés dans le travail pour les personnes en emploi, des difficultés de santé. Dans chacune des trois sous-dimensions, une personne est considérée en difficulté si elle est concernée par un nombre de difficultés élémentaires qui dépasse un certain seuil arbitraire⁵ (*voir annexe*).

5. Ce seuil arbitraire, propre à chaque dimension, est fixé suivant la méthode retenue par l'Insee pour la pauvreté en conditions de vie de façon à isoler dans chacune une proportion de personnes en difficulté proche du taux de pauvreté monétaire [Lollivier, Verger, 1997].

Plusieurs autres dimensions objectives de l'existence identifiées par la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi comme entrant en compte dans le bien-être ne sont cependant pas reprises ici, faute de données *ad hoc* dans l'enquête. Par exemple, pour l'éducation ou pour la participation sociale, les indicateurs élémentaires disponibles obligerait à une lecture très étroite de la dimension sous-jacente. En revanche, s'agissant de la mesure des conditions de vie matérielles, l'Insee peut se prévaloir d'une expérience assez ancienne puisque l'Institut produit annuellement un indicateur de pauvreté en conditions de vie qui résume la distribution des difficultés dans l'existence à partir des 27 indicateurs élémentaires suivis annuellement dans l'enquête. On tient compte de plus des événements qui dans l'année ont pu affecter la composition du ménage : séparation, divorce, naissance ou décès, considérant que ces événements récents peuvent avoir un impact sur le bien-être. Enfin pour compléter la dimension du travail, on ajoute le chômage ou l'inactivité.

On introduit ensuite les descripteurs socioéconomiques traditionnels (*figure 3, modèle 2*) : le sexe, le nombre d'enfants, la tranche d'âge, le type de contrat de travail, le diplôme, le fait d'être en couple ou non, le lieu de résidence et le niveau de vie. L'effet des dimensions objectives de l'existence sur la satisfaction est relativement proche dans les deux modèles, ce qui renforce l'idée que ces dimensions ont bien un impact propre sur le bien-être ressenti, indépendamment d'autres variables comme le niveau de vie ou l'âge par exemple. L'objectif n'est pas de quantifier précisément l'effet de chaque facteur, mais d'apprécier le sens de ces effets et leur hiérarchisation⁶.

Les difficultés matérielles jouent le plus à la baisse sur le bien-être, suivies par la santé et les difficultés au travail

S'il s'agissait de classer les dimensions entre elles, par exemple dans le but de construire des pondérations *ad hoc* pour calculer un indicateur agrégé de bien-être objectif validé par le ressenti des personnes, les difficultés de vie matérielles seraient affectées du plus fort coefficient. Les conditions de vie matérielles, qui décrivent le vécu quotidien des personnes

Encadré 3

La régression logistique ordonnée

Pour évaluer les poids respectifs, sur le bien-être, des descripteurs socioéconomiques traditionnels, mais aussi des difficultés de l'existence que les données permettent d'appréhender, on se fonde sur la probabilité de déclarer tel niveau de satisfaction « toutes choses égales par ailleurs » via l'estimation de modèles de régression logistique ordonnée. Pour cela on relie la satisfaction déclarée dans la vie à des niveaux d'une variable latente, puis ces niveaux à des caractéristiques observables, faisant ainsi deux hypothèses :

- la première, que le lien entre les variables observables et la satisfaction latente est le même

pour tous, ce qui revient à estimer un effet moyen dans la population ;

- la deuxième, que l'association entre le label verbal de satisfaction et un niveau latent de satisfaction est la même pour tous, ce qui revient à ne pas faire varier les seuils en fonction des caractéristiques individuelles. Cette deuxième hypothèse pourrait être levée par l'utilisation des vignettes (de scénarios courts que l'on demande aux répondants d'évaluer) permettant de construire des seuils qui dépendent de caractéristiques individuelles [Van Soest, 2007] (*encadré 2*).

6. Le pourcentage de paires concordantes (qui est un indicateur de l'adéquation du modèle aux données par comparaisons des probabilités prédites aux situations observées) est de 64,9 %. Une régression linéaire par moindres carrés ordinaires de la satisfaction considérée comme une variable continue sur les mêmes variables explicatives explique un peu plus de 20 % des variations de satisfaction déclarée.

3. Influence propre des facteurs sur la satisfaction dans la vie

	Modèle 1	Modèle 2
	Coefficient estimé	Coefficient estimé
Dimensions objectives de l'existence		
Difficultés de conditions de vie matérielles	- 1,46 ***	- 1,23 ***
Difficultés de santé	- 1,04 ***	- 0,91 ***
Difficultés au travail	- 0,66 ***	- 0,70 ***
Inactivité	- 0,13 ***	0,04 n.s.
Chômage	- 0,84 ***	- 0,60 ***
Évènements ménage		
Divorce ou séparation dans l'année	- 0,63 ***	- 0,42 ***
Naissance(s) dans l'année	0,24 ***	0,13 n.s.
Décès dans l'année	- 0,81 ***	- 0,51 ***
Caractéristiques sociodémographiques		
Tranche d'âge		
16-24 ans		Réf.
25-29 ans		- 0,44 ***
30-34 ans		- 0,53 ***
35-39 ans		- 0,66 ***
40-44 ans		- 0,66 ***
45-49 ans		- 0,78 ***
50-54 ans		- 0,80 ***
55-59 ans		- 0,73 ***
60-64 ans		- 0,71 ***
65-69 ans		- 0,69 ***
70-74 ans		- 0,72 ***
75-79 ans		- 0,77 ***
80-84 ans		- 0,90 ***
85 ans ou plus		- 1,04 ***
En CDI		0,18 ***
Homme		- 0,03 n.s.
Vit en couple		0,45 ***
Nombre d'enfants¹		
0		Réf.
1		- 0,15 ***
2		- 0,09 *
3		- 0,03 n.s.
4 ou plus		- 0,04 n.s.
Diplôme		
Sans diplôme ou CEP		Réf.
CAP, BEP, Brevet		- 0,11 ***
BTS, Bac, Bac+2		- 0,20 ***
Supérieur à Bac+2		- 0,27 ***
Type de commune		
Rurale		Réf.
Petite ville (moins de 10 000 habitants)		- 0,02 n.s.
Ville moyenne (moins de 100 000 habitants)		- 0,04 n.s.
Grande ville (moins de 2 000 000 habitants)		- 0,11 ***
Paris		- 0,24 ***
Décile de niveau de vie		
1 ^{er}		Réf.
2 ^e		0,27 ***
3 ^e		0,23 ***
4 ^e		0,35 ***
5 ^e		0,40 ***
6 ^e		0,38 ***
7 ^e		0,56 ***
8 ^e		0,58 ***
9 ^e		0,70 ***
dernier		0,80 ***

1. Biologiques ou adoptés au cours de la vie, niveau individuel.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, être au chômage influe négativement sur la satisfaction déclarée dans la vie.

Note : les coefficients non significatifs sont indiqués n.s., les coefficients marqués *** sont significatifs à 1%, ** à 5%, * à 10%.

Source : Insee, enquête SRCV 2010.

certainement plus directement que le revenu, ont un impact plus fort sur le bien-être ressenti que les difficultés de santé qui viennent en deuxième.

L'effet du chômage sur la satisfaction est fort, indépendamment de la perte de revenu associée, mais celui des conditions de travail difficiles l'est aussi s'agissant des personnes en emploi (les deux effets sont du même ordre de grandeur). La reconnaissance sociale passe apparemment par le travail. Suis-je reconnu à ma juste valeur, suis-je considéré ? Puis-je employer pleinement mes compétences ? Parmi les personnes en emploi, celles qui ont des difficultés au travail ont une appréciation de leur vie significativement plus basse que les autres. On a introduit le type de contrat dans les variables explicatives, avec l'idée qu'un contrat à durée indéterminée, pour la quiétude qu'il apporte comme un gage sur l'avenir, aurait un impact positif sur le bien-être. Les données valident cette hypothèse à situation sur le marché du travail donnée.

L'effet à la baisse, sur la satisfaction, d'évènements qui concernent l'ensemble du ménage, est très net dans le cas d'un décès dans le ménage (donc presque systématiquement d'une personne très proche). L'impact affectif direct de ce décès est très certainement capté par l'indicateur subjectif de satisfaction dans la vie. De plus, de manière objective, ce décès peut obliger à reconsidérer la distribution des tâches et des ressources au sein du ménage. Les personnes qui appartiennent à un ménage ayant connu un divorce (ou une séparation) dans l'année, donc les divorcés mais aussi éventuellement les enfants ou proches de plus de 15 ans restés dans un ménage enquêté, déclarent un niveau de satisfaction de 6,4, contre 7,3 pour ceux qui n'ont pas connu cette situation. L'impact à la hausse sur la satisfaction d'une naissance dans le ménage perd de sa significativité lorsque que l'on contrôle des caractéristiques sociodémographiques : cela traduit l'ambiguïté de son effet. Une naissance, au-delà de la joie qu'elle procure, apporte aussi son lot de contrariétés, par exemple liées à un logement qui devient trop petit ou à des ressources financières à redistribuer [Eudeline et al., 2011] ou même, de manière plus subjective, au manque de sommeil qui en découle par exemple. D'ailleurs, s'agissant du nombre d'enfants, le fait d'avoir un seul enfant a un impact négatif et significatif sur la satisfaction dans la vie par rapport à n'en avoir eu aucun. Au-delà d'un enfant, l'effet n'est pas clair. Ce résultat est délicat à interpréter. Il montre en tout cas qu'il ne va pas de soi que la satisfaction liées au fait d'avoir des enfants l'emporte sur les soucis qu'elle engendre.

Autre résultat peu intuitif : toutes choses égales par ailleurs, en particulier à âge et revenu donnés, la satisfaction dans la vie baisse avec le diplôme, ou, pour le dire autrement, un non diplômé est plus heureux qu'un diplômé pour un même revenu. Ceci pourrait traduire, même si rien ne valide cette hypothèse ici, un sentiment de frustration, en particulier chez les individus nés après 1960. Ce sentiment pourrait être lié au décalage de plus en plus grand entre la structure des diplômes délivrés et celle des qualifications requises sur le marché du travail, décalage qui amène des individus de plus en plus nombreux à « occuper des emplois pour lesquels ils sont trop qualifiés » [Peugny, 2007].

Être en couple semble augmenter le bien-être mais il faut se méfier ici des interprétations causales. Par exemple, est-on plus heureux parce que l'on est en couple ? Ou bien est-ce l'inverse : la satisfaction dans la vie augmente-t-elle la probabilité d'être en couple ? Les données ne permettent pas de conclure. Une personne en couple a 1,6 fois plus de chance de se déclarer plus satisfaite dans la vie qu'un célibataire. D'ailleurs, plus généralement, pour la plupart des dimensions étudiées ici, le sens de la causalité est incertain, et il existe certainement des biais de sélection et de variables omises. ■

Pour en savoir plus

Afsa C., Marcus V., « Le bonheur attend-il le nombre des années », *Insee Références France*, portrait social, édition 2008.

Akay A., Martinsson P., « Sundays are Blue : Aren't They ? The Day-of-the-week Effect on Subjective Well-Being and Socio-Economic Status », *Discussion paper*, n°4563, Institute for the Study of Labor (IZA), november 2009.

Albouy V., Godefroy P., Lollivier S. , « Une mesure de la qualité de la vie », *Insee Références France*, portrait social, édition 2008.

Clark A., Vicard A., « Conditions de collecte et santé subjective : une analyse sur données européennes », *Économie et Statistique* n° 403-404, Insee, 2007.

Eudeline J.-F., Garbinti B., Lamarche P., Roucher D., Tomasini M., « L'effet d'une naissance sur le niveau de vie du ménage », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2011.

Lollivier S., Verger D. , « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique* n° 308-309-310, Insee, 1997.

Peugny C., « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et Statistique* n° 410, Insee, 2007.

Senik C., « Direct evidence on income comparisons and their welfare effects », Paris School of economics, *Working Paper* 2007-19.

Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J.-P., « Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », *rapport au président de la République*, 2009.

Van Soest A., « Enhancing Comparability of Socio-economic Measures Using Anchoring Vignettes: State of the Art », Tilburg University, April 2007.

Rapport du Collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail, 2011.

ANNEXE

Construction d'indicateurs agrégés pour trois grandes dimensions de l'existence

Les conditions de vie matérielles : les difficultés qui ont le plus directement à voir avec le revenu sont très corrélées avec la satisfaction dans la vie

S'agissant des conditions de vie matérielles, une régression de la satisfaction dans la vie sur les 27 indicateurs de difficultés permet de s'assurer que le sens de ces effets est celui que l'on attend (à la baisse), et d'apprécier leur hiérarchie (figure 1). Parmi les difficultés jouant fortement et significativement à la baisse sur la satisfaction : l'indicateur de pauvreté subjective (le sixième de la dimension de l'insuffisance des ressources) est affecté du plus fort coefficient. L'indicateur vaut 1 quand les personnes se classent dans les première et deuxième

1. Influence propre des difficultés de conditions de vie matérielles sur la satisfaction déclarée

Difficultés de conditions de vie matérielles	Coefficient estimé
Insuffisance de ressources	
Part du remboursement sur le revenu supérieure à un tiers	-0,01 n.s.
Découverts bancaires (très souvent)	-0,02 n.s.
Couverture des dépenses par le revenu difficile	-0,11 ***
Aucune épargne à disposition	-0,07 ***
Recours aux économies	-0,01 n.s.
Opinion sur le niveau de vie : « c'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver »	-0,48 ***
Retards de paiement : en raison de problèmes d'argent, impossibilité de payer à temps à plusieurs reprises au cours des 12 derniers mois	
Factures (électricité, gaz, téléphone...)	-0,08 n.s.
Loyer et charges	-0,34 ***
Versements d'impôts	-0,28 ***
Restrictions de consommation, les moyens financiers ne permettent pas de...	
Maintenir le logement à bonne température	-0,35 ***
Payer une semaine de vacances une fois par an	-0,40 ***
Remplacer des meubles	-0,19 ***
Acheter des vêtements neufs	-0,02 n.s.
Manger de la viande tous les deux jours	-0,25 ***
Recevoir	-0,32 ***
Offrir des cadeaux	-0,10 n.s.
Posséder 2 paires de chaussures	-0,02 n.s.
Absence de repas complet pendant au moins une journée au cours des 2 dernières semaines	-0,36 ***
Difficultés de logement	
Surpeuplement important ou modéré	0,06 n.s.
Absence de salle de bains à l'intérieur du logement	-0,04 n.s.
Absence de toilettes à l'intérieur du logement	-0,31 n.s.
Absence d'eau chaude	0,21 n.s.
Absence de système de chauffage	0,04 n.s.
<i>Critiques du logement (sans considération financière) :</i>	
Logement trop petit	-0,32 ***
Logement difficile à chauffer	-0,28 ***
Logement humide	-0,07 n.s.
Logement bruyant	-0,26 ***

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, ne pas pouvoir partir en vacances en dehors de chez soi au moins une semaine par an influe négativement sur la satisfaction déclarée dans la vie.

Note : *** coefficients significatifs au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %, n.s. non significatifs. On a pris aussi en compte dans la régression logistique les indicatrices d'âge, de sexe, de diplôme, de situation vis-à-vis du travail, du nombre d'enfants biologiques ou adoptés au cours de la vie, du lieu de résidence, de situation matrimoniale et de niveau de vie dont les coefficients significatifs n'apparaissent pas ici.

Source : Insee, enquête SRCV 2010.

modalités à la question suivante : « Actuellement, pour le ménage, diriez-vous plutôt que financièrement : 1) Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes, 2) Vous y arrivez difficilement » ; il vaut 0 si elles se classent dans « 3) C'est juste, il faut faire attention, 4) Ça va, 5) Vous êtes plutôt à l'aise, 6) Vous êtes vraiment à l'aise ». Dans la première modalité, le niveau moyen de satisfaction est de 5,1, dans la deuxième de 6,2 (donc quasi identique à celui des personnes du premier décile de niveau de vie). Les personnes qui déclarent que « c'est juste et [qu'] il faut faire attention » ont un niveau de satisfaction moyen de 7,2. Dans les trois modalités suivantes (« ça va », « plutôt à l'aise », « vraiment à l'aise ») la satisfaction moyenne stagne autour de 8. La pauvreté subjective dans le bas de la distribution, est donc fortement corrélée à la satisfaction dans la vie. Notons toutefois qu'il peut s'agir d'un artefact statistique : les personnes plus promptes à critiquer leur vie pourraient déclarer plus facilement « ne pas pouvoir y arriver » d'une part, et de l'autre se dire insatisfaites dans la vie.

Par type de difficultés rencontrées, les difficultés qui ont le plus directement à voir avec le revenu (même si toutes sont corrélées positivement avec lui), sont celles qui sont les plus corrélées avec la satisfaction dans la vie : dans l'ordre, certaines restrictions de consommation (comme l'impossibilité de partir en vacances, de prendre un repas complet, de recevoir des parents ou des amis) ; certains indicateurs sur le logement (le surpeuplement ressenti dans le logement, la difficulté de payer le loyer ou de maintenir le logement à une bonne température). Résultat intéressant : le surpeuplement du logement mesuré de façon objective (c'est-à-dire à partir d'une norme qui prend en compte le nombre de pièces du logement et la composition de ses habitants) n'a pas un impact significatif sur la satisfaction déclarée dans la vie, tandis que le surpeuplement mesuré de façon subjective (le fait de déclarer « mon logement est trop petit ») en a un.

On considère qu'une personne est en difficulté dans la dimension des conditions d'existence si elle cumule au moins 8 des 27 difficultés recensées ici (cela concerne 12,7 % des personnes âgées de 16 ans ou plus en 2010). Il s'agit de la définition de la pauvreté en conditions de vie retenue par l'Insee. L'indicateur est calculé ici au niveau individuel.

Le travail : l'importance de concilier vie professionnelle et vie familiale

S'agissant du travail, nous retenons sept indicateurs élémentaires (figure 2), qui, s'ils ne nous permettent pas de couvrir l'ensemble des six axes mis en évidence par le collègue d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail [rapport du collègue d'expertise, 2011], s'inscrivent toutefois dans trois d'entre eux : l'intensité de travail, les exigences émotionnelles, et la mauvaise qualité des rapports sociaux au travail. Les « difficultés à concilier travail et

2. Influence propre des indicateurs élémentaires de travail sur la satisfaction déclarée

Difficultés de conditions de travail	Satisfaction dans l'existence	Satisfaction au travail
	Coefficient estimé	Coefficient estimé
Ne pas pouvoir employer pleinement ses compétences	-0,56 ***	-1,10 ***
Travail sous pression	-0,41 ***	-0,72 ***
Tensions avec un public	-0,08 n.s.	-0,17 ***
Travail non reconnu à sa juste valeur	-0,32 ***	-1,14 ***
Difficultés à concilier travail et obligations familiales	-0,76 ***	-0,28 ***
Ne pas avoir de bonnes relations avec ses collègues	-0,11 n.s.	-0,76 ***
Ne pas avoir de possibilités de promotion	-0,15 ***	-0,53 ***

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, ne pas pouvoir employer pleinement ses compétences au travail a un impact négatif sur la satisfaction déclarée dans la vie.

Note : *** coefficients significatifs au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %, n.s. non significatifs. On a pris aussi en compte dans la régression logistique les indicatrices d'âge, de sexe, de diplôme, du nombre d'enfants biologiques ou adoptés au cours de la vie, du lieu de résidence, de situation matrimoniale et de niveau de vie dont les coefficients, significatifs, n'apparaissent pas ici.

Source : Insee, enquête SRCV 2010.

obligations familiales » ont l'impact le plus fort (néгатif) sur le bien-être dans la vie en général. « Ne pas pouvoir employer pleinement ses compétences » joue aussi à la baisse de façon significative. « Ne pas avoir de possibilités de promotion ou de bonnes relations avec les collègues » joue moins. S'agissant du bien-être au travail (en plus d'interroger les personnes sur leur satisfaction dans la vie en général, on les a interrogées sur leur satisfaction au travail, (encadré 1), « un travail reconnu à sa juste valeur » et le fait d'« employer pleinement ses compétences » favorisent des niveaux plus élevés de satisfaction.

On considère qu'une personne est en difficulté dans la dimension du travail si elle cumule au moins quatre de ces difficultés (cela concerne 8,2 % des personnes âgées de 16 à 65 ans en emploi en 2010).

La santé : être en mauvaise santé et renoncer à voir un médecin a un impact important sur le bien-être

On retient sept indicateurs élémentaires pour la dimension de la santé (figure 3). Les premiers ont directement à voir avec la santé du répondant : problèmes de santé chroniques ou renoncement aux soins par exemple. D'autres ont rapport à des éléments contextuels : présence d'une personne handicapée dans le ménage ou le fait de fumer. Tous jouent significativement à la baisse sur le bien-être déclaré chez les personnes de moins de 65 ans (sauf l'indicateur d'arrêt de travail dans les douze derniers mois), la primauté allant au renoncement à voir un médecin. Chez les 65 ans ou plus la hiérarchie n'est pas très différente.

On considèrera qu'une personne est en difficulté dans la dimension de la santé si elle cumule au moins trois de ces difficultés (cela concerne 18,7 % des personnes âgées de 16 ans ou plus en 2010).

3. Influence propre des indicateurs élémentaires de santé sur la satisfaction déclarée

Difficultés de santé	Moins de 65 ans	65 ans ou plus
	Coefficient estimé	Coefficient estimé
Problèmes de santé chroniques ou de caractère durable	- 0,14 ***	0,03 n.s.
Être limité, depuis au moins 6 mois, dans les activités que les gens font habituellement	- 0,51 ***	- 0,79 ***
Fumer	- 0,18 ***	- 0,14 n.s.
Présence d'une personne handicapée dans le ménage	- 0,39 ***	- 0,62 ***
Avoir renoncé à voir un médecin pour examens ou soins médicaux au cours des douze derniers mois	- 0,68 ***	- 0,86 ***
Avoir renoncé à voir un dentiste au cours des douze derniers mois	- 0,57 ***	- 0,45 ***
Avoir arrêté de travailler au moins une fois au cours des douze derniers mois à cause d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle	0,12 n.s.	

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, le renoncement aux soins a un impact négatif sur la satisfaction déclarée dans la vie.

Note : *** coefficients significatifs au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %, n.s. non significatifs. On a pris aussi en compte dans la régression logistique les indicatrices d'âge, de sexe, de diplôme, de situation vis-à-vis du travail (pour les moins de 65 ans), du nombre d'enfants biologiques ou adoptés au cours de la vie, du lieu de résidence, de situation matrimoniale et de niveau de vie dont les coefficients, significatifs, n'apparaissent pas ici.

Source : Insee, enquête SRCV 2010.